



Procès –verbal du conseil de participation du 24 janvier 2020.

Présents :

Représentants du pouvoir organisateur :

Monsieur Maingain

Madame Debaty

Madame de Norre

Monsieur Jaquemyns : excusé

Représentants du personnel enseignant :

Madame Libioul

Madame Monfort

Monsieur Demol

Madame Lefèvre : excusée

Représentants du personnel administratif et ouvrier :

Monsieur Piron

Représentants des parents :

Madame Zurni

Monsieur Dias

Monsieur Parlante

Monsieur de Walque

Monsieur Desbuquoit

L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation des nouveaux membres de l'Association des Parents faisant partie du Conseil de participation.

L'Assemblée Générale de L'Association des Parents n'ayant pu se faire avant la 1^{ère} réunion du Conseil de participation, présentation de la nouvelle composition.

Bienvenue à tous.

2. Approbation du procès –verbal du conseil de participation du 18 octobre 2019.

L'association des parents relève qu'au point 4. Le mot « probablement » ne convient pas.

On aimerait avoir des certitudes et des dates fixes afin de pouvoir avancer.

Monsieur Jaquemyns étant excusé, la question lui sera posée quant à l'avancement de ce projet.

Pour le point 5. Et la problématique des rangs, l'AP estime que le projet du rang « frères et sœurs » ne devraient pas attendre la rentrée prochaine.

Madame De Norre confirme que le problème des rangs est en discussion lors des concertations et préoccupe l'équipe éducative aussi.

3. Facturation trimestrielle selon le « décret Gratuité ».

Madame De Norre liste les frais facturés aux parents de septembre à décembre.

Le budget légal demandé n'est pas atteint et les règles sont respectées.

4. Projet « MEGA » en collaboration avec le ZPZ-Montgomery.

Madame De Norre présente le projet « MEGA » en collaboration avec la police du ZPZ Montgomery.

10 leçons de 50 min avec fardes pour les professeurs et cahier pour les enfants.

Remise d'un diplôme et d'une carte numéros d'urgence à chaque enfant en fin de parcours par les policiers lors d'une petite cérémonie en classe.

Coût du matériel : 136€, l'année prochaine, coût moindre puisqu'il n'y aura plus que les cahiers et diplômes des enfants à acheter.

Madame De Norre demande si l'AP veut bien participer financièrement à ce projet.

La réponse est oui.

Madame De Norre ajoute qu'il y aura une soirée d'information sur le cyber-harcèlement prévue le jeudi 5 mars à l'école Van Meyel.

L'AP est la bienvenue et une invitation suivra.

5. Projet cour de récréation.

Le projet et le budget est rentré à Bruxelles Environnement.

Nous travaillerons avec l'asbl Tournesol.

Les classes porteuses du projet sont les P1A /P1i et M3i de l'école.

L'accord est attendu fin avril.

Madame De Norre contactera encore Mons Mingers et Mons Cochie afin d'avoir leur avis pour l'aménagement de la cour.

Nous espérons une nouvelle cour pour la rentrée de septembre.

6. Divers.

Les comptes du marché de Noël :

Bénéfice net : 790€

PV du 10/01/2019 : 35€ par classe et 50€ moniteurs

Cette année chaque classe a fait à sa convenance, déjeuner, goûter,...et a géré les bénéfices.

Les P4 feront diverses actions cette année afin de réduire le coût de leur voyage à Bouillon.

Les devoirs :

De manière légale : entraînement au 1^{er} degré, 20 minutes au 2^d degré et 30 min au 3^e degré.

En discussion lors des concertations afin de trouver un juste équilibre.

Les travaux à domicile ne concernent pas les entraînements à la lecture qui doivent se faire tous les jours ni les recherches qui doivent être données à l'avance par les enseignants, ni les leçons à étudier.

Etude dirigée :

Monsieur Maingain explique que si l'étude devait être dirigée, cela voudrait dire que l'on devrait faire appel à des ASBL ou autres associations et que cela entraînerait des coûts plus élevés.

Trouver le personnel est déjà compliqué pour les études surveillées ;

La plupart des études, si elles sont données par des enseignants sont plus ou moins dirigées.

Communication :

Les paiements : Madame Devis facture chaque fin de mois par facture papier ou par mail.

Il y a en début d'année une réunion collective pour chaque classe, tous les infos d'organisation de l'école et de la classe y sont données.

Madame De Norre fait remarquer que dans une classe de 25 es. Seulement 10 parents participent à ses réunions.

Il y a aussi le nouveau site internet pour les renseignements généraux.

Beaucoup de classes fonctionnent par mail.

Le nouveau projet de plate-forme numérique de la commune pourra sûrement combler les derniers manquements.

Sécurisation des alentours :

Monsieur Maingain explique que c'est le rôle des gardiens de la Paix et de la Police et qu'ils font leur travail convenablement mais que les commerçants comme les gens ont besoin de plusieurs rappels afin de ne pas oublier les règlements et qu'il n'est pas évident de gérer ce problème jour après jour.

Psychomotricité en classe d'accueil :

Du 1^{er} au 30/09, nous fonctionnons avec les chiffres du 15 janvier de l'année précédente.

A partir du 1^{er} octobre, nous commençons avec les chiffres de la nouvelle rentrée.

Il s'agit d'un calcul d'encadrement que nous devons faire,

Au vu du nombre d'enfants inscrits, nous obtenons un certain nombre d'emplois subventionnés par la FWB.

Chaque emploi génère 2 heures de psychomotricité.

Pour le moment nous n'avons que 8.5 emplois qui ne génèrent que 16 périodes de psychomotricité.

Le PO subventionne déjà les emplois que la FWB ne prend pas en charge mais ne peut se permettre de prendre en charge les périodes de psychomotricité de chaque école.

Il y a 4 calculs d'encadrement sur l'année, espérons que le nombre d'enfant augmente.

Vente de snacks :

Dans l'optique de l'année prochaine : gourde pour tout le monde et zéro déchets, Madame De Norre est tout-à-fait d'accord avec cette remarque.

Elle demandera à Monsieur de Kinne de terminer son stock et de vendre désormais des fruits ou autres collations saines.

L'AP signale qu'elle a déjà proposé à Mons De Kinne de participer financièrement à l'achat des jeux ou matériels pour la garderie mais n'a, à ce jour pas eu de réponses.

Madame De Norre dit qu'elle en parlera avec lui.

Cartes Pokémon :

L'AP demande quelle est la position dans l'école.

Certains enseignants l'interdisent d'autres pas.

Peut-être qu'il serait mieux d'adopter une politique générale à ce sujet.

Madame De Norre indique qu'elle fera un avis afin de les interdire pour l'école.

Activités de la classe :

L'AP aimerait que les activités qui se passent en classe avec des intervenants externes soient mieux expliquées aux parents car ce que certains enfants racontent, n'est pas ce que d'autres racontent et les parents ne savent plus quoi croire.

Une petite explication succincte des objectifs pour les parents à prévoir ?

Parascolaires :

Uniquement sur le temps de midi à Van Meyel.

Le soir les locaux sont occupés par l'académie de danse.

Monsieur Maingain dit qu'il va se renseigner sur ce qui est proposé dans les autres écoles mais il faudra alors se déplacer.